Envoyé en préfecture le 02/04/2024

Recu en préfecture le 02/04/2024

Publié le



ID: 001-210101895-20240325-CA2023-BF

#### REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

## DE LA COMMUNE D'INJOUX-GENISSIAT

## $N^{\circ} 24 / 10$

### SEANCE DU 25 MARS 2024

Nombre de Membres En Exercice: 14 Présents pour le vote :

10 Procuration: 3 13

Votants: Pour: 13 Abstention: 0 Contre: 0

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-cing mars à dix-neuf heures, le conseil municipal d'Injoux-Génissiat, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Denis MOSSAZ, Maire. Date de convocation du Conseil Municipal et affichage : 19 mars 2024

Membres présents à la séance : Mmes MM. ANDRE Bérengère, BALSEM Lydie, BILLET Benoît, BLANC Valérie, BOSSON Pascale, CARREZ Laurent, FILLOD Claude, FOUCART

Bernard, LECOQ Frédéric, MOSSAZ Denis, VERDET Patricia,

Absents ou excusés: ARTERO Véronique (pouvoir à Laurent CARREZ), PRUDHOMME Joël (pouvoir à Denis MOSSAZ), SELLIER Sophie (pouvoir à Pascale BOSSON),

Secrétaire: Bernard FOUCART

## Objet: Approbation du Compte Administratif 2023 – Budget principal de la commune

Pour le vote du compte administratif, le maire, intéressé au débat, quitte la séance et ne prend pas part au vote.

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Mme Pascale BOSSON, 1ère adjointe, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2023 du budget général dressé par M. Denis MOSSAZ, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives du budget principal de la commune de l'exercice considéré, à l'unanimité,

- 1) approuve la présentation faite du compte administratif lequel peut se résumer comme figurant ci-après.
- 2) constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,
- 3) reconnaît la sincérité des restes à réaliser,
- 4) arrête les résultats définitifs résumés tels que dessous

2023	FONCTIONNEMENT	INVESTISSMENT	TOTAL	Restes à Réaliser
Dépenses	1 814 029,59	786 994,04	2 601 023,63	221 135,44
Recettes	2 896 916,87	785 646,36	3 682 563,23	171 200,00
Résultat annuel	1 082 887,28	- 1 347,68	1 081 539,60	- 49 935,44
Report antérieur	1 284 346,55	- 123 634,61	1 160 711,94	
Résultat	2 367 233,83	- 124 982,29	2 242 251,54	

# Département de l'AIN

Envoyé en préfecture le 02/04/2024

Reçu en préfecture le 02/04/2024

Publié le



ID: 001-210101895-20240325-CA2023-BF

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an susvisés.

Le secrétaire

Le Maire,

R.F.

Bernard FOUCART

Denis MOSSAZ